

PÔLE SPORT  
SERVICE COMPÉTITION  
AB / MB / IG  
01.44.30.28.66

Paris, le 30 juillet 2020

**LK Bretagne Pays de Loire**  
Monsieur Guy RIVIERE  
19 rue de l'Aubier  
53960 BONCHAMP LES LAVAL

**OBJET : CHAMPIONNAT DE LIGUE DE BRETAGNE PAYS DE LOIRE**

---

Chers Organisateurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le pré-règlement cité en objet qui a été enregistré par notre service Compétition en date du :

**30/07/2020**

sous le permis d'organisation FFSA numéro :

**CK 2020 /24**

Ce numéro annule et remplace le précédent visa délivré pour l'organisation du Championnat de Ligue Bretagne Pays de Loire, à savoir CK 2020/05.

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon apparente sur les exemplaires du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir en deux exemplaires dans les délais prévus à l'article I-B. RÈGLEMENTS

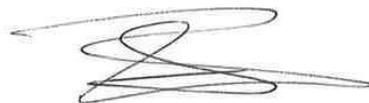
Il ne sera valable que sous réserve d'apporter les éventuelles modifications indiquées ci-dessous, l'exclusion de tout autre. En outre, aucun changement ne peut être apporté à un règlement enregistré par la FFSA hormis dans les cas prévus par le Code Sportif International.

**REMARQUE(S) :**

Aucune

Les règlements publiés sur les sites doivent être ceux qui ont obtenu le permis d'organisation, strictement conforme à celui-ci.

Nous vous prions de croire, Chers Organisateurs, en l'assurance de nos meilleures salutations.



Marc BERTEAUX  
Responsable Service Karting

**CHAMPIONNAT DE LIGUE BRETAGNE PAYS DE LOIRE****RÈGLEMENT SPORTIF**

La Ligue de Karting de Bretagne Pays de Loire organise, avec le concours de la FFSA, le Championnat de Ligue de Karting.

La Ligue de Karting est responsable de l'organisation de ce Championnat.

Ce Championnat se déroule en une série de 3 épreuves :

- Laval les 7 et 8 mars
- Ancenis les 29 et 30 août
- Lohéac les 26 et 27 septembre

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent de la Réglementation FFSA (Règlements CIK-FIA et Annexes FFSA).

Ce Championnat est organisé conformément aux prescriptions du Règlement Technique FFSA sans dérogation.

**RÈGLEMENT**

1) Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules fins de commodité et ne font pas partie du présent Règlement Sportif.

Toute modification du règlement, préalablement visée devra être impérativement visée par la FFSA.

**OBLIGATIONS GÉNÉRALES**

2) Tous les Pilotes, Concurrents et Officiels participant au Championnat de Ligue s'engagent à observer toutes les dispositions du Code Sportif International (« le Code »), du Code de Conduite sur Circuits de Karting, le Règlement Technique de Karting (« le Règlement Technique »), les Prescriptions Générales applicables aux Compétitions internationales et Championnats, Coupes et Trophées FFSA de Karting.

Le Règlement Particulier de la Compétition, le présent Règlement Sportif et les Annexes FFSA.

3) Seule la FFSA est habilitée à accorder des dérogations au présent Règlement particulier.

**LE CHAMPIONNAT : PRINCIPE ET DÉROULEMENT**

4) Calendrier des compétitions du championnat :

Chaque Championnat de Ligue se déroulera en plusieurs Compétitions.

Dates	Lieu	ASK
07/08 mars 2020	Laval	Laval
29/30 août 2020	Ancenis	Ancenis
26/27 septembre 2020	Lohéac	Lohéac

5) La Compétition aura le statut de compétition nationale.

6a) Chaque compétition comportera : une pré-finale, les positions au départ seront déterminées par le classement de ou des manches qualificatives. Une finale, les positions au départ seront déterminées par l'arrivée de la pré-finale.

6b) Déroulement de la compétition :

Intitulé	Catégorie	Durée
Chronos	Toutes catégories	Huit minutes
Manches Qualificatives	<u>Minimes</u>	<u>10 kms</u>
	Toutes catégories	10 kms
Pré-Finale	<u>Minime</u>	<u>12 kms</u>
	Autres catégories	17 kms
Finale	<u>Minime</u>	<u>12 kms</u>
	Autres catégories	17 kms

## CLASSEMENT

7a) Le classement de chaque pré-finale et finale donnera lieu à l'attribution des points suivants :

50 points au 1 <sup>er</sup>	19 points au 7 <sup>ème</sup>	13 points au 13 <sup>ème</sup>	7 points au 19 <sup>ème</sup>
40 points au 2 <sup>ème</sup>	18 points au 8 <sup>ème</sup>	12 points au 14 <sup>ème</sup>	6 points au 20 <sup>ème</sup>
32 points au 3 <sup>ème</sup>	17 points au 9 <sup>ème</sup>	11 points au 15 <sup>ème</sup>	5 points au 21 <sup>ème</sup>
26 points au 4 <sup>ème</sup>	16 points au 10 <sup>ème</sup>	10 points au 16 <sup>ème</sup>	4 points au 22 <sup>ème</sup>
22 points au 5 <sup>ème</sup>	15 points au 11 <sup>ème</sup>	9 points au 17 <sup>ème</sup>	3 points au 23 <sup>ème</sup>
20 points au 6 <sup>ème</sup>	14 points au 12 <sup>ème</sup>	8 points au 18 <sup>ème</sup>	2 points au 24 <sup>ème</sup>
1 point au-delà du 24 <sup>ème</sup>			

Les pilotes ayant réalisé le meilleur tour chronométré lors de la pré-finale ou de la finale se verront attribuer 2 points supplémentaires. Ces deux points resteront acquis même dans le cas de résultat décompté.

7b) Exclusion/Disqualification : Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à l'exclusion de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve. Ce résultat ne sera pas repris comme l'épreuve à décompter.

7c) Classement général final du CHAMPIONNAT DE LIGUE

Seuls les pilotes régulièrement inscrits au Championnat pourront marquer des points.

Chaque pilote totalisera les points obtenus lors de chaque pré-finale et finale (voir article 7a)

Le classement sera établi en fonction de la totalité des résultats (pré-finale et finale) moins un (uniquement décomptés sur les journées auxquelles il a participé).

Le pilote ayant réalisé le meilleur tour chronométré lors de la pré-finale ou de la finale de chaque journée se verra attribuer 2 points supplémentaires ajoutés au total des points de la journée.

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

## CANDIDATURES DES CONCURRENTS : LICENCES

8) Les Championnats de Ligue seront ouverts à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting « Pilote concurrent conducteur » en cours de validité pour 2020, dans sa catégorie et à tout pilote étranger détenteur d'une licence nationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de cette dernière ou d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

#### PILOTES ADMIS

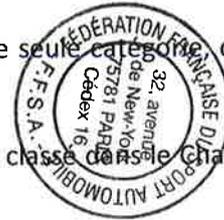
9a) **Sous réserves des places disponibles**, tout pilote désirant participer au Championnat de Ligue devra avoir la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves ou à la totalité du Championnat de Ligue.

9b) Seuls seront classés dans le Championnat de Ligue les pilotes licenciés auprès d'une association sportive du ressort de la Ligue organisatrice ou de la Ligue du Sport Automobile et régulièrement affiliée à la FFSA.

9c) Un pilote ne pourra disputer le Championnat de Ligue que dans une seule catégorie, celle dans laquelle il aura participé lors de la première épreuve.

9d) Un pilote qui change de Ligue en cours de saison ne pourra pas être classé dans le Championnat de Ligue d'une autre Ligue.

9h) L'organisation d'un Championnat de Ligue est obligatoire pour les catégories fédérales et reste à la discrétion de chaque Ligue pour les coupes de marques.



#### KARTS ET MATÉRIELS ADMIS

10a) Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

Catégorie	Type Moteur	Nombre	Plombage Moteur * au choix des ligues
Minime	IAME Gazelle	Un	<u>Oui</u>
Cadet	ROTAX Mini Max	Un	<u>Oui</u>
Nationale	ROTAX J125 Max	Un	<u>Non</u>
Senior/Master/Gentleman	IAME X30 rl tag c	Deux	<u>Non</u>
KZ2 Senior/KZ2Master/KZ2Gentleman	CIK-FIA	Deux	<u>Non</u>
OK / OK-J	CIK-FIA	Deux	<u>Non</u>
Rotax/Rotax Master	<u>Voir règlement Coupe de Marque FFSA</u>		
DD2/DD2 Master			

#### CHÂSSIS - MOTEUR

10b) Chaque pilote ne pourra disposer, pour chaque journée que d'un châssis d'un moteur plombé ou non plombé en catégorie Minime, Cadet et Nationale (voir tableau ci-dessus).

10c) Pour les catégories Minime, Cadet et Nationale, en cas de casse avérée de moteur sur la piste et dûment constatée par le Délégué Technique dès son entrée en parc assistance arrivée, le pilote

pourra utiliser un moteur de secours mais sera pénalisé sur la grille au départ de la course suivant ce changement :

-si pas de série, pénalité de 10 places sur la grille de départ de la course suivante.

-si séries, pénalité de 5 places sur la grille de départ dans sa ligne pour la course suivante (manche qualificative).

10d) Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts et cela conformément au Règlement Technique.

#### PNEUMATIQUE

10e) Pour les 3 épreuves en catégories Minime, Cadet un pilote ne pourra disposer que de 3 pneumatiques slick avant et 3 pneumatiques slick arrière en gestion libre.

Pour les 3 épreuves en catégorie Nationale un pilote ne pourra disposer que de 3 pneumatiques slick avant et 3 pneumatiques slick arrière en gestion libre. Les pneus pluie (3av, 3ar par week-end) seront en gestion libre (ils devront être enregistrés pour chaque week-end).

Pour les catégories Coupes de Marque, le règlement 2020 de la Coupe de Marque sera appliqué.

Pour les autres catégories et pour chacune des 3 journées du championnat, il sera possible d'utiliser 2 pneumatiques slick avant et 2 pneumatiques slick arrière.

Pour les catégories KZ2/KZ2 Master/KZ2 Gentlemen, Sénior, Master, Gentleman, les pneus pluie (3av, 3ar par week-end) seront en gestion libre (ils devront être enregistrés pour chaque week-end).



#### Tableau récapitulatif

			Minime	Cadet	Nationale	Senior Master Gentleman	KZ2 KZ2 Master KZ2 Gentleman
Essais libres + warm up	PLUIE	Quantité					
	SLICK	Quantité					
Essais chronom étrés + manches + phases finales	PLUIE	Quantité			3av 3ar/journée	3av 3ar/journée	3av 3ar /journée
	SLICK	Quantité	3av 3ar	3av 3ar	3av 3ar	2av 2ar/journée (week-end)	2av 2ar/journée (week-end)
Gestion des pneumatiques			libre	libre	libre		
Observations							

10f) L'appareil de mesure MiniRAE Lite de la société « RAE Systems Inc. (USA) » sera utilisé en Essais Qualificatifs, Manches Qualificatives, et phases finales pour vérifier que les pneumatiques sont en conformité avec le règlement.

La mesure COV des pneumatiques ne devra pas dépasser 5 ppm (valeur limite maximale) en toutes circonstances.

Note : La pollution des pneumatiques, par ex. par spray pour chaîne, doit être évitée car elle peut entraîner le dépassement de la valeur limite.

Si le contrôle permet d'établir qu'un ou plusieurs pneumatiques ne sont pas en conformité avec le règlement, le pilote concerné ne sera pas autorisé à accéder à la pré-grille (et par conséquent ne participera pas à la partie correspondante de la compétition – essais qualificatifs, manches qualificatives, phases finales). Les réclamations à l'encontre de cette procédure ne sont pas admises. Les réclamations et appels en la matière n'ont pas d'effet suspensif.

10g) La Ligue organisatrice attribuera, à chaque pilote, un numéro de course. Les numéros pourront être fournis par la Ligue lors de la première compétition. Ils devront être placés selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification.

#### CARBURANT

11) Le carburant devra obligatoirement être de l'E5 Sans Plomb. Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la FFSA de l'année en cours sont autorisées.

Des contrôles seront effectués à partir d'outils de contrôles agréés par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

#### SÉCURITE GÉNÉRALE

12) Article 2.14 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

#### DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT

Les épreuves du Championnat de Ligue devront obligatoirement se dérouler selon le schéma défini par la Réglementation FFSA (règlement CIK-FIA et annexe FFSA).

13a) La compétition se compose d'Essais libres officiels, de Séances Chronométrées, de Manches Qualificatives, d'une pré-finale et d'une phase finale.

13b) Les essais libre officiels se dérouleront le samedi suivant les Ligues entre 8h30 et 14h50.

Les éventuelles séances warm-up se dérouleront le dimanche matin.

La présence du transpondeur (en état de marche sous la responsabilité du pilote) à partir de la première séance d'essais libres officiels est obligatoire, sous peine d'une amende de 100 €.

13c) La présence de tous les pilotes et concurrents est obligatoire au briefing ; tous devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs.

L'horaire du briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

13d) Les essais chronométrés pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps, maximum 08 min, avec un système de pointage

électronique et mentionné dans le règlement particulier. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales. Durant les essais chronométrés, tout arrêt en zone de réparation est interdit.

13e) Pour les catégories Minime, Cadet, Nationale, Sénior / Master / Gentleman, KZ2 / KZ2 Master / KZ2 Gentleman, les épreuves qualificatives pour les Championnats de France devront obligatoirement se dérouler selon le schéma suivant :

13f) Principe de déroulement. L'épreuve se déroulera de la façon suivante : essais chronométrés, manche qualificative, Pré-finale et Finale. Il n'y a pas de repêchage.

Chaque catégorie disputera une manche qualificative. Si le nombre d'engagés est supérieur à la capacité d'accueil du circuit, les séries se dérouleront suivant l'article du présent règlement.

13g) L'organisateur pourra prévoir une consolante pour les non qualifiés.

13h) Manches qualificatives

Création de séries si nécessaire

Les concurrents seront divisés dans chaque catégorie en 3 séries ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste, réparties suivant le processus ci-dessous :

Série A  
1<sup>er</sup> chrono  
4<sup>ème</sup> chrono



Série C  
3<sup>ème</sup> chrono  
6<sup>ème</sup> chrono

13i) Places de départ pour les manches qualificatives. Les places de départ pour les manches qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

13j) Déroulement des Manches qualificatives (en fonction du nombre de séries)

3 séries	A contre B	A contre C	B contre C			
4 séries	A contre B	C contre D	A contre D			
	B contre C	A contre C	B contre D			
5 séries	D contre E	A contre B	C contre D	A contre E		
	B contre C	A contre D	B contre E	A contre C	B contre D	C contre E

13k) Phases finales : Un pilote ne pourra prétendre participer aux phases finales (pré-finale et finale) que s'il a effectivement participé aux manches de qualificatives, la non-participation aux manches qualificatives ne pouvant être due qu'à un événement indépendant de la volonté du pilote et constatée par un officiel de l'épreuve.

Le pilote pourra être refusé au départ de la pré-finale et de la finale sur décision du Collège des Commissaires Sportifs.

13l) Finale : Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

## GRILLE DE DÉPART

14) Article 2.19 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

**PROCÉDURE DE DÉPART**

15) Article 2.20 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

16) Sur demande du Directeur de Courses, les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de Fait. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure de départ pourra entraîner la disqualification du pilote concerné de la Compétition.

**SUSPENSION D'UNE COURSE**

17) Article 2.21 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

**REPRISE D'UNE COURSE**

18) Article 2.22 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

**ARRIVÉE**

19) Article 2.23 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

**PARC FERMÉ**

20) Article 2.13 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

**INCIDENTS**

21) Article 2.24 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

**DROITS D'ENGAGEMENT ET FONDS DE PRIX**

23) Tout pilote désirant participer au Championnat de Ligue devra s'inscrire directement auprès de sa Ligue.

L'engagement au Championnat de Ligue 2020 est fixé par chaque Ligue.

Le montant des engagements est fixé à 300 € pour l'ensemble du Championnat si l'inscription est faite avant le 23 février 2020 (250 € pour les Minimes). Il est fixé à 320 € si l'inscription est faite entre le 23 février et le 01 mars 2020 (280 € pour les Minimes). Il est fixé à 360 € passé cette date (Le cachet de la poste faisant foi) (300 € pour les Minimes). Sous réserve des places disponibles, tout pilote désirant participer au Championnat de Ligue aura la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves ou à la totalité du Championnat de Ligue. Le montant de l'engagement à la journée est fixé à 90 € par course (80 € pour les minimes).

En cas de non-participation du pilote au Championnat de Ligue, il ne pourra prétendre à aucun remboursement, sauf cas de force majeure.

**Le Championnat étant réduit à trois journées au lieu de quatre, le montant de l'engagement sera réduit de 70€ pour les minimes et de 75€ pour les autres catégories.**

23) Nombre de participants : Les organisateurs doivent fournir toute facilité aux membres de la Commission Nationale de Karting de la FFSA, aux Commissaires Sportifs et Techniques Nationaux pour contrôler le nombre de participants de chaque épreuve et cela sans préavis.



24) Rapport de clôture : Les résultats de chaque épreuve de Championnat de Ligue devront faire l'objet d'une rédaction complète des engagés et des participants classés dans le rapport de course obligatoire, signé par les responsables de l'épreuve en question.

Aucun résultat ne sera entériné par la FFSA si ce rapport ne parvient pas au secrétariat de la FFSA dans les 8 jours qui suivent chaque journée.

#### **DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM**

25) A l'issue de chaque épreuve, une cérémonie de podium sera mise en place par le club organisateur.

Les pilotes devront se présenter en combinaison de course.

#### **REMISE DES PRIX EN FIN DE SAISON**

26) Une remise de prix sera organisée par la Ligue de Karting en fin de saison. Les récompenses seront offertes par la Ligue de Karting. Elles seront réparties par celle-ci suivant des modalités définies dans le règlement particulier du Championnat de Ligue.

